



DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Les Marronniers – Route du Lac  
73470 Novalaise  
Tel. 04 79 28 70 38 / Fax. 04 79 28 71 01  
novalaise@wanadoo.fr  
www.novalaise.fr

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 5 Juillet 2010 -19 Heures 30 Sous la présidence de Monsieur Denis GUILLERMARD, Maire

**Présents** : Mesdames BEAUJEAN, BERNARD, CURTIL, DIEZ, LAUDE, Messieurs GIRERD, LEVEQUE, MOLTER, RIGOTTIER-GOIS, RUBAUD.

Excusés : Mme PERRIER, M. GROS

Absents : M. DAMIAN-TISSOT, M. PEREIRA.

**Secrétaire de séance** : M. GUILLERMARD.

- Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 juin a été approuvé à l'unanimité.
- **Nouvelle politique de la gestion des déchets** : Véronique BEAUVAIS de la C.C.L.A. a exposé les nouvelles modalités d'application de la redevance des ordures ménagères et déchets assimilés, applicable dès 2010. De nombreuses questions ont été posées par les conseillers auxquelles a répondu Véronique BEAUVAIS.  
Elle a remis à chacun des conseillers le projet de règlement intérieur concernant cette redevance et a rappelé que des réunions publiques ont été programmées afin d'informer la population sur cette nouvelle politique de gestion des déchets.
- **Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)** : Stéphane ANTOINE, rédacteur de ce document, présente ce plan composé d'organigrammes, de fiches événements, de fiches actions, de fiches matériels, de fiches pratiques, de fiches missions et d'annexes.  
Il informe de la nécessité de compléter l'organigramme de la cellule de crise en mentionnant le nom des intervenants.  
De nombreuses questions ont été posées auxquelles Stéphane ANTOINE a répondu partiellement, par manque de temps. C'est pourquoi, une nouvelle réunion pour approfondir le plan de détail du P.C.S. sera programmée à l'automne.  
Le canevas de ce P.C.S. sera adressé à chaque conseiller municipal et consultable sur le site de la commune.

### FINANCES

- **Prêt pour achat du bâtiment de la SCI du lac** : Après avoir pris connaissance des différentes offres de prêt, le conseil décide (8 pour - 2 absentions – 1 contre) de contracter un prêt de 270 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes au taux de 3.49 % avec échéances annuelles et remboursement sur 20 ans.  
Monsieur le Maire rappelle qu'une convention sera établie entre la commune de Novalaise et la C.C.L.A pour le transfert de ce prêt et la mise à disposition du bâtiment.  
Ce bâtiment abritera la future micro-crèche et les nouveaux locaux pour le centre social rural (A.E.L.), ces projets étant portés par la C.C.L.A.  
Une réunion de travail avec architecte, membres de l'A.E.L. et le docteur de la PMI (Protection Maternelle Infantile) et membres de la CCLA est organisée le 8 juillet 2010 en mairie de Novalaise pour une mise au point de l'installation des bureaux et de la micro-crèche.

## URBANISME

### ➤ D.I.A.

➤ Scp ARMAND & BENAT	A 2223	Terrain + bâti	Lotissement La Merlatière
➤ Scp ARMAND & BENAT	A 1188- 1618	Terrain + bâti	Au Gollet
➤ Maître MAURY	A 1993 – 2007	Terrain + bâti	Le Bourg
➤ Maître ASSIER	B 1955	Terrain + bâti	Chez Guettaz

### ➤ ETAT SUR Permis Construire / Certificat Urbanisme / Déclaration Préalable

#### P.C.

LAMY-CHAPPUIS Alain	Le Sabbatel	maison
GIRERD René	Les Guillets	garage prolongé par abri
GALLERANI Anthony	La Chenal	maison
ARIOLI Stéphane	Lotissement La Grange	garage
GIROD Fabrice	Route du Col de l'Épine	rénovation bâtiment le Foyer
DEFRANCE Guillaume	Les Bottières	maison

#### C.U.

Maître MAILLOCHON	Sur le Bourg	CU simple information
Scp ARMAND & BENAT	Au Gollet	CU simple information
Scp ARMAND & BENAT	Lotis. La Merlatière	CU simple information
THOMASSIER David	Sur le Bourg	CU simple information
NOVALAISE IMMOBILIER	Pré des Jets	CU opérationnel
Maître CASTILLON	Les Bovardes	CU simple information
DEFRANCE Guillaume	Les Bottières	CU simple information

#### D.P.

BADIOU Jacques	Le Collomb	Fermeture d'un porche par vitrage
DELENNE Maurice	Pétigneux	Pose d'une fenêtre de toit
FARON Daniel	Le Monthieux	Réfection toiture de grange
THOMASSIER David	Sur le Bourg	Division de terrains

## VOIRIE & RESEAUX

### ➤ Régularisation de l'emprise de la bande cyclable au rond-point à l'entrée de Novalaise

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Général de la Savoie, dans le cadre de ses projets d'aménagement et de sécurisation des voies départementales, a programmé l'aménagement de la voie départementale N° 921 entre le rond-point de St Bonnet et le rond-point à l'entrée de Novalaise, avec création de bandes cyclables. Cet aménagement nécessite l'acquisition par le Département d'une bande de terrain de 113 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle communale A 1972. Le conseil après délibération et vote (10 pour – 1 contre) accepte de céder le terrain nécessaire au Conseil Général de la Savoie et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente.

### **Courrier de l'Ecole de musique de l'Avant Pays Savoyard**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Ecole de musique sollicitant un entretien avec la municipalité pour évoquer la gestion des salles de l'ancienne école destinées aux cours de musique. Messieurs René GIRERD et Gilles GROS sont chargés de rencontrer les responsables de l'école de Musique. Ce dossier sera évoqué lors d'un prochain conseil municipal.

### **Subvention E.C.A.N.**

Décision de verser une subvention de 6 750 € à l'ECAN pour l'organisation de festivités à l'occasion de la fête du marché le 29 août 2010 dont le thème est cette année le 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.

**Prochain conseil municipal : mercredi 8 septembre 2010 à 19 H30.**

Séance levée à 21 H30

Le Maire,  
Denis GUILLERMARD